

MANDAT POUR LES CONSULTANTS ET LES ENTREPRENEURS INDIVIDUELS

<p>Titre : Elaboration d'une cartographie des opportunités dans les communes d'intervention du projet PBF jeunes</p>		<p>Type d'engagement</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Consultant</p> <p><input type="checkbox"/> Entrepreneur individuel à temps partiel</p> <p><input type="checkbox"/> Entrepreneur individuel à temps plein</p>	<p>Bureau pays : Togo</p>
<p>But de l'activité/affectation :</p> <p>L'objectif général est d'élaborer une cartographie des opportunités pour les jeunes dans les communes d'intervention du projet PBF. Cette cartographie devra ressortir les spécificités liées au genre. De manière spécifique, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et analyser les potentialités et opportunités en termes de formation professionnelle des jeunes dans les communes de Kpendjal 1, Kpendjal 2, Sotouboua 1, Tchaoudjo 2, Vo 4 et Yoto 1 ; • Identifier et analyser les initiatives pour les jeunes à même de produire des dividendes de paix et de cohésion sociale dans les communes ci-dessus citées du projet PBF ; • Répertorier les principaux secteurs porteurs pouvant générer des emplois pour les jeunes dans les communes identifiées ; • Mettre en lumière les activités sociales et culturelles des jeunes dans les communes concernées ; • Identifier les opportunités en matière de gouvernance locale pour les jeunes, notamment de participation à la prise de décision ; • Identifier les obstacles et les contraintes pour chacun des points soulevés plus haut ; • Proposer une stratégie et un plan d'actions pour faire profiter les jeunes de toutes ces opportunités. 			
<p>Champ d'application des travaux :</p> <p>La longue crise socio-politique au Togo (depuis les années 1990) a mis en berne l'évolution et l'éducation civique et politique des jeunes fragilisant continuellement le tissu social. Les activités sociales des jeunes telles que les activités de type associatif, la réalisation d'actions de développement communautaire sont entachées d'arguments politiques, puisqu'elles sont parfois entretenues par les structures et mouvements d'intérêts politiques, engendrant parfois l'exclusion et le replis politiques des jeunes sur fond de relents communautaires. L'approche des échéances électorales est souvent le moment de résurgence et d'accentuation de ces tensions.</p> <p>Souvent considérés comme une force politique marginalisée et le bras exécutant des structures politiques, les jeunes font l'objet de manipulation et d'instrumentalisation dans les conflits politiques et sociaux. Les conflits auxquels participent les jeunes sont nombreux et ont des causes multiples. Même si on peut relever que les jeunes au Togo sont présents dans des conflits politiques, intra et intercommunautaires, fonciers, idéologiques, économiques, la mutation de la nature de ces conflits rend difficile leur classification dans des catégories fixes. Par exemple, les griefs politiques peuvent pousser les acteurs politiques à mettre en avant les jeunes dans un conflit foncier sur fond de relents</p>			

communautaires avec des visées économiques pour leurs auteurs. On peut citer à titre d'exemple les conflits entre les Lambas et Komkombas (2020) dans la préfecture de Dankpen (région de la Kara) entre Gangans et Tchokossi (2019) dans la préfecture d'Oti sud et entre Mossi et Mobas (2019). Dans ces conflits, même si la cause immédiate relève du foncier, les causes lointaines sont de nature politique. En effet, elles sont liées à l'évolution politique des événements dans ces localités qui opposeraient les différentes communautés.

Les causes sous-jacentes des conflits communautaires sont de plusieurs ordres au Togo. Parmi celles-ci, on peut citer : le sentiment d'injustice ressenti par les jeunes notamment dans la délivrance de jugements jugés favorables aux plus nantis, le sentiment d'impunité face à des faits documentés de violation des droits de l'homme, les inégalités, l'exclusion, la pauvreté, l'absence de solutions politiques inclusives.

Les moteurs immédiats de conflits qui affectent les jeunes au Togo incluent : (i) les conflits fonciers qui constituent l'un des conflits dans lesquels les jeunes sont non seulement impliqués comme premiers acteurs mais aussi en sont les premières victimes. Lors des missions de terrain conduites en 2019 pour l'élaboration du programme conjoint transfrontalier de Prévention de l'Extrémisme Violent, les jeunes ont porté grief contre les règlements des litiges fonciers, jugés défavorables à leur égard, surtout aux filles et femmes qui, dans la plupart des communautés sont exclues de l'héritage foncier ; (ii) une réalité de la gouvernance perçue comme défailante par les jeunes, et plus particulièrement dans l'administration de la justice au niveau local. La réalité de l'injustice, d'inégalité ou de favoritisme, à laquelle les autorités cherchent des approches de solutions dans le plan national de développement (2018-2022), renforce les différents conflits et les violences notamment politiques et économiques. Cette vision d'une partie de la jeunesse sur la gouvernance publique et la redistribution de la richesse nationale, ajoutée aux problèmes de chômage, de sous-emploi et d'emplois précaires, de l'égalité des chances dans l'accès à la chose publique constituent des germes de conflits violents entre ces derniers et les gouvernants tant au niveau national que local. En outre, les jeunes ont le sentiment de ne pas être écoutés et que leurs besoins ne sont pas pris en compte dans la conception et formulation des politiques publiques qui sont souvent déconnectés de leurs besoins réels et spécifiques.

L'ensemble de ces maux auxquels la jeunesse togolaise est confrontée constituent des facteurs de vulnérabilité et exposent ces derniers aux fléaux sociaux contemporains tels que la radicalisation, l'extrémisme violent, les crimes organisés et le terrorisme, que connaissent certains pays de la région notamment le Burkina Faso, Mali, le Niger, etc. Pour prévenir ces fléaux pour lesquels les jeunes sont des cibles de choix, le gouvernement togolais a mis en place le comité interministériel de prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent (CIPLÉV) et a formé les membres des comités locaux de paix parmi lesquels figurent les jeunes.

Malgré les ambitions déclarées par les autorités à différents niveaux et le travail d'intégration des jeunes hommes et filles aux instances de prise de décisions, la question de la participation effective des jeunes reste toujours posée dans cette ambition de prévention.

Reconnaissant que les jeunes soient de potentiels agents positifs de changement et de promotion de la paix, le programme trouve qu'il est urgent de donner un espace d'expression et de proposition aux jeunes. En effet, la participation des jeunes à la recherche de la paix, au renforcement de la cohésion sociale et de l'unité nationale reste un défi. La vigueur et la motivation des jeunes hommes et femmes sont à priori des atouts majeurs que les différents acteurs de la vie sociopolitique doivent exploiter dans les approches de solutions durables. Non seulement ils sont démographiquement majoritaires

(61% de la population totale, estimée en 2020, sont des jeunes de moins de 25 ans, selon l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (l'INSEED)), mais aussi et surtout ils sont porteurs d'initiatives prometteuses quant à la possibilité de produire des dividendes extraordinaires de paix et de cohésion sociale pour les communautés et le pays. Il est à cet effet, important de leur offrir plus d'opportunités afin qu'ils contribuent plus à la consolidation de la paix. Les présents termes de références sont élaborés par le Programme pour le recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration d'une cartographie des opportunités des jeunes dans les communes d'intervention du projet.

Méthodologie :

Un(e) consultant(e) individuel(le) ayant les qualifications décrites dans les présents TDR. Le ou la consultant(e) devra proposer une méthodologie pouvant permettre d'atteindre les objectifs susvisés. L'étude doit porter sur les trois régions d'interventions du projet à savoir :

- (i) Région des Savanes : Kpendjal, Oti, Oti Sud et Tône ;
- (ii) Région Centrale : Tchaoudjo (Lama-Tessi), Sotouboua et Tchamba) ;
- (iii) Région Maritime : Lomé, Yoto, Vo et Avé (Kévé).

Aussi, quelques communes des régions non bénéficiaires du projet devront être consulter pour identifier leurs opportunités pour les jeunes. La méthodologie devra s'appuyer sur une revue documentaire pertinente. Des rencontres devront être organisées avec les principaux acteurs impliqués dans la consolidation de la paix, en particulier le ministère chargé de la jeunesse, le programme PBF, l'UNICEF, le PNUD, l'UNFPA, les organisations de jeunes et les acteurs de la société civile. Le/la consultant(e) proposera une méthode participative qui assurera effectivement l'implication des parties prenantes dans le travail qui sera accompli.

La méthodologie devra également se baser sur des rencontres individuelles et des focus group. A cet effet, la méthodologie devra indiquer comment les questions seront préparées. Ces questions devront s'inspirer en partie du cadre des résultats du programme. De même, la composition et la pertinence des focus groupe devront être expliquées. Des missions de terrain doivent être prévues dans les communes concernées.

Le/la consultant(e) devra également proposer un plan de travail. La méthodologie et le plan de travail indiqueront clairement les questions à traiter, les méthodes et outils à adopter, les sources d'information, les personnes et structures à rencontrer, les délais, le calendrier de travail et la structuration prévisionnelle du rapport. Une réunion de cadrage devra permettre de s'accorder sur la méthodologie proposée par le/la consultant(e) et de valider les outils de collecte des données.

Toute séance de travail dans le cadre de la réalisation de cette activité se fera dans l'observance des mesures restrictives édictées par le gouvernement pour lutter contre la COVID-19. Ainsi pour les ateliers, les matériels de protection (masques et gel hydroalcoolique) seront mis à la disposition des agents de collecte de données. Le nombre de personnes à rencontrer ne devra pas dépasser 15 personnes par séance.

Coût de la consultation : demander l'offre financière lors de la publication

- A. **Honoraires, perdiem et frais de transport** : les honoraires et perdiem seront payés sur la base de l'offre financière faite par le(a) consultant(e) ;
- B. **Fournitures de bureau et autres** : le/la consultant/e devra avoir en possession tout le matériel informatique nécessaire.

C. **Modalités de paiement** : le paiement de la prestation, subordonné à la présentation du rapport de consultation et des documents attendus, se fera en plusieurs tranches réparties comme suit :

- 40% après la validation de la méthodologie, des différentes étapes, des outils et du chronogramme de travail ainsi que la structure du rapport à élaborer par le bureau de consultance et validé par le gouvernement et l'UNICEF ;
- 30% après la transmission des rapports et des notes provisoires ;
- 30% après la validation du rapport global final de l'étude avec un résumé synthèse, un Policy brief et la transmission de tous les livrables y compris la base de données.

Remise et contenu des offres :

Les offres soumises par les candidats devront inclure :

A. **L'offre technique** comportant:

- une note de compréhension des termes de référence ;
- une méthodologie d'exécution du mandat ;
- un chronogramme de réalisation de la mission précisant les différentes phases ;
- le curriculum vitae du consultant et leurs références ; les références devant être constituées par une description détaillée des interventions similaires réalisées par le consultant ainsi que les noms des clients qui en ont bénéficié.

B. **L'offre financière**

La proposition financière doit contenir les coûts afférents à la consultation (honoraires mensuels, bureautique, communication et missions sur le terrain) en francs CFA. Seules les offres financières des candidats ayant obtenu au moins 70 points pour l'offre technique seront ouvertes. Chaque offre financière recevra une note sur 100. A l'offre du mieux-disant sera attribuée la note de 100 points. Les notes respectives des autres soumissionnaires seront calculées de la façon suivante : $100 * \text{Montant de l'offre du mieux-disant} / \text{Montant de l'offre du soumissionnaire évalué}$. Le résultat constituera la note d'évaluation financière à attribuer aux soumissionnaires respectifs ayant franchi l'évaluation technique.

Protection des enfants

Ce projet/affectation est-il considéré comme un «rôle à risque [élevé](#)» de la part d'un enfant qui protège perspective?

OUI NON Si OUI, vérifiez tout ce qui s'applique :

Rôle de contact direct OUI NON

Si oui, veuillez indiquer le nombre d'heures/mois de contact interpersonnel direct avec les enfants, ou travailler à proximité immédiatement physique, avec une supervision limitée par un membre plus haut du personnel :

Rôle de données pour enfants OUI NON

Si oui, veuillez indiquer le nombre d'heures/mois de manipulation ou de transmission d'informations personnelles identifiables des enfants (nom, pièce d'identité nationale, données de localisation, photos) :

--

De plus amples renseignements sont disponibles dans les [FAQ](#) et mises à jour sur la protection des enfants [sharepoint](#) et la protection des enfants.

Inclus dans le plan de travail annuel/roulant : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non, <input type="checkbox"/> veuillez justifier :			
Approvisionnement de consultants : <input type="checkbox"/> International <input checked="" type="checkbox"/> National <input type="checkbox"/> à la fois national Méthode de sélection des consultants : <input type="checkbox"/> Sélection compétitive (Liste) <input checked="" type="checkbox"/> Sélection concurrentielle (Publication/Examen de bureau/Entrevue)		Demande de : <input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle ASS – Contrat individuel <input type="checkbox"/> Extension/ Modification	
Si extension, justification de la prolongation :			
Superviseur : Chef de la Section Inclusion Sociale. Le(a) consultant(e) retenu(e), travaillera en étroite collaboration avec le Ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes et les organisations des jeunes.	Date de début :	Date de fin :	Nombre de jours (travail) 42 jours de travail

Vue d'ensemble de l'affectation de travail			
Tâches :	Livrables :	Chronogramme	Budget d'estimation
Elaborer un plan et une méthodologie de travail	Rapport de lancement	Deux semaines après la signature du contrat	
Elaborer les outils de collecte et guide d'entretien indiquant clairement la conception et choix des échantillons ainsi que la méthodologie.	Document de méthodologie des outils de collecte et guide d'entretien ainsi que choix d'échantillonnage	A la fin de la 4 ^{ème} semaine de la consultation	
Collecter et analyser les données conformément à la méthodologie validée	Base des données collectés	A la fin de la 6 ^{ème} semaine de la consultation	
Produire le rapport provisoire de la cartographie des opportunités des jeunes dans les communes concernées	Rapport provisoire de la cartographie des opportunités des jeunes dans les communes concernées	A la fin de la 7 ^{ème} semaine de la consultation	
Produire des présentations PowerPoint qui serviront à introduire les échanges (phase méthodologie, rapports provisoires, Policy brief, etc.) avec le gouvernement et les agences du SNU impliquées dans le projet	Fichier des présentations PowerPoint	A la fin de chaque séance de présentation de la méthodologie, rapports provisoires et rapport final	
Transmettre : <ul style="list-style-type: none"> – le rapport global final de la cartographie des opportunités des jeunes ; – un résumé synthèse ; – un Policy brief de cinq (05) pages maxima reprenant sous une forme plus synthétique et plus didactique ; – la base de données 	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport global final cartographie des opportunités des jeunes – Policy Brief – Base de données – Résumé synthèse 	A la fin de la 8 ^{ème} semaine de la consultation	

NB : les organisations de jeunes doivent être consultées dans l'élaboration de la méthodologie et dans la conduite de l'enquête.

<p>Qualifications minimales requises : <input type="checkbox"/> Bachelors <input checked="" type="checkbox"/> Masters PhD <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/></p> <p>Diplôme universitaire de troisième cycle (Master) en statistique, économie, sociologie, démographie ou tout autre diplôme équivalent.</p>	<p>Connaissances/expertise/compétences requises : Peuvent faire acte de candidature, les personnes justifiant des qualifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • expérience d’au moins 7 ans dans les enquêtes quantitatives et qualitatives ; • expérience de cinq (05) ans au moins dans le domaine des enquêtes qualitatives dans la zone UEMOA ou en Afrique de l’Ouest ; • bonne connaissance des enjeux de la consolidation de la paix et des perspectives régionales ; • preuve des consultations similaires déjà effectué ; • expérience confirmée en élaboration de documents d’analyse de données qualitatives et quantitatives ; • maîtrise parfaitement la langue française (écrit et parlé) ; • possède d’excellentes capacités d’analyse, de synthèse et de rédaction ; • avoir la capacité à travailler sous pression et en équipe avec la contrainte de produire des résultats de qualité ; • expérience antérieure dans des activités similaires avec les Nations unies ou d’autres organisations internationales sera un avantage supplémentaire.
<p>Détails administratifs : Aide au visa requise : <input type="checkbox"/> Transport organisé par le bureau : <input type="checkbox"/></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Travail à distance requis <input type="checkbox"/> Présence au Bureau requise Si présence au bureau, les conditions logistiques sont indiquées : <input type="checkbox"/> Équipement informatique et de communication requis : <input type="checkbox"/> Accès Internet requis : <input checked="" type="checkbox"/></p>